

Maître d'Ouvrage :

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Place de l'hôtel de Ville
89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Construction d'un centre de loisirs

Route de Villeneuve
Lieu-dit « le Champ Tortu »
89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT

PC 4

NOTICE ARCHITECTURALE

Dossier N°69223



SAS ADS ARCHITECTURE
Da Rosa Sébastien Architecte DPLG

16 Bis Route de Paris - BP 54
10 100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY
Tél : 03 25 21 03 63 Fax : 03 25 25 83 62
Mail: contact@ads-architecture.fr

NOTICE ARCHITECTURALE PC 4

1 - PRESENTATION DU PROJET

Le projet concerne la construction d'un centre de loisirs. Il est situé à l'entrée de la ville sur une parcelle d'une superficie d'environ 48 185 m² avec une surface libre de construction de 26 956 m² (hors projet).

L'aménagement des voiries de desserte ainsi que des parkings fait partie du permis de construire.

La transposition spatiale du programme sur le site a orienté le bâtiment ainsi que les flux qui y sont induits. Ainsi, l'entrée principale, ainsi que son hall d'entrée, sont orientées au Nord depuis la future voirie de desserte de la zone d'aménagement.

Le hall d'entrée distribue :

- le bureau en vue directe depuis le hall
- la circulation intérieure qui conduit aux différentes salles (petits, grands, adolescents et restauration).

Un pôle sanitaire Garçons/Filles est situé au centre du bâtiment afin d'être rationnel dans son usage.

A l'Est, se situent les locaux techniques ainsi que l'office de réchauffage de la salle de restauration. Ceux-ci sont desservis par une cour de service. Les espaces de vie ainsi créés s'ouvrent pleinement sur des jardins privatifs et des cours d'évolution au Sud pour la salle des petits ainsi que la salle de restauration. Les salles d'activités des grands et des adolescents sont orientées à l'Ouest également sur des jardins et des espaces de jeux.

Ces façades ainsi orientées captent des apports solaires au travers de larges baies vitrées. Cette démarche contribue en période hivernale à capter les calories du rayonnement solaire ainsi qu'un éclairage optimal de ces espaces de ce fait en ayant moins recours à la lumière artificielle.

Concernant la période estivale, des brises soleil orientables ainsi que des débords de toiture au Sud et à l'Ouest contribueront à maintenir un confort d'été sans avoir besoin de climatisation, solution peu économique en terme d'exploitation.

➤ *L'architecture*

Le bâtiment s'exprime au travers d'une architecture contemporaine. Sa surface d'emprise au sol est de 680 m².

Sa volumétrie se compose de deux volumes :

- le volume le plus haut permet de dégager une hauteur plus importante pour la salle de restauration ainsi que la circulation centrale. Cela permet d'intégrer dans son plénum les réseaux principaux de distribution de la ventilation double flux (CTA),
- le second volume moins haut intègre le reste du programme. Les hauteurs de façade sont ainsi optimisées.

Concernant la façade d'entrée au Nord, elle exprime un geste architectural fort au travers du bandeau horizontal sur lequel est apposée l'enseigne « Centre de Loisirs ». Cela lui confère une identité forte et contemporaine.

Cette façade d'entrée est mise en scène depuis le parvis d'accueil créé pour desservir les flux piétons ainsi que les flux véhicules (pompiers, ambulance, etc....).

Concernant la façade Ouest, un préau est créé afin d'abriter les enfants qui évoluent dans leurs espaces extérieurs respectifs.

A l'Est du bâtiment, se trouve la cour de service qui dessert l'office de réchauffage ainsi que les locaux techniques

➤ **Les espaces extérieurs :**

- *la cour d'évolution et ses jardins*

Ces espaces sont découpés selon une trame issue de la composition des façades du bâtiment. Cette trame perpendiculaire à la façade induit une décomposition propre à chaque espace d'activité. Ces découpages engendrent des zones de surfaces différentes afin de créer l'éveil chez les plus jeunes. Cette composition crée un camaïeu de revêtements qui anime cet espace ludique où chaque espace trouvera une fonction différente (espace de repos, zone de jeux, espaces de jeux dessinés sur le sol (marelle, par exemple).

Un espace sera aménagé afin de créer des jardins thématiques (jardin aromatique, potager, zone de collecte pour le compostage, etc ...). **C'est un espace qui saura éveiller et susciter la sensibilisation chez les plus jeunes à l'environnement.**

Concernant les aménagements paysagers des espaces communs, les parkings seront infiltrants, réalisés en Evergreen, et les bandes de roulement seront en enrobé.

La surface des stationnements imperméabilisés est de 988.60 m² et non imperméabilisés est de 3653.42 m².

20% de la totalité des places de stationnement seront alimentées pour pouvoir installer des points de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Des arbres seront plantés sur les zones de parking afin de créer des zones ombragées pour la période estivale.

Au Nord-Est de l'aménagement sera réalisé un bassin d'infiltration pour la récupération des eaux de pluie.

2 - LES MATERIAUX

➤ **Les matériaux du bâtiment :**

Les façades seront revêtues de bardage :

- bardage gamme BUCHETTE B2 colorigami de chez ATELIER 3S
- bardage gamme NEW YORK teinte platiniun 0206 de chez ATELIER 3S
- bardage gamme CADENCE teinte volcano 0101 de chez ATELIER 3S

Les menuiseries seront en aluminium de couleur RAL 7016.

Les bandeaux signalétiques horizontaux et verticaux seront en tôle 15/10 de teinte platinum 0206.

La couverture sera réalisée en étanchéité multicouche.

Le traitement du parvis d'accès ainsi que les terrasses Sud et Ouest seront en béton désactivé avec une alternance de 2 types d'agrégat.

➤ **Les matériaux des espaces communs :**

Les parkings seront réalisés :

- en evergreen pour le stationnement
- en enrobé pour les bandes de roulement

Les trottoirs seront en enrobé coloré de teinte sable beige.

Les pontons de liaison pour le passage au niveau des noues d'infiltrations seront réalisés en bois.

Le bassin d'infiltration sera réalisé en noue paysagère enherbée.

L'ensemble de l'aménagement ainsi constitué s'intégrera parfaitement dans le contexte environnemental.

Dressé par l'Architecte
Sébastien DA ROSA

ADS ARCHITECTURE
DA ROSA S. ARCHITECTE DPLG
16 Bis Route de Paris
10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY
Tél. 03 25 21 03 63 - Fax 03 25 25 83 62
RCS TROYES 497 715 524